

ATTESTATION DE PARUTION

Cette attestation vous est adressée sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure. Médialex peut être amené à vous adresser une attestation de parution modifiée après vérification de vos données saisies (modification de date de parution, de journal en cas d'habilitation partielle mal renseignée, de périodicité du journal ...).

De la part de : Marielle Renoult
Identifiant annonce : 22790690 / Zone 20
Numéro d'ordre : 7466366601

Rennes,
Le 24/07/2026

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros déclarons avoir reçu ce jour par voie électronique de :

MAIRIE DE AINCOURT

le texte d'annonce légale ci-dessous :



Commune d'Aincourt

ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE À LA RÉVISION DU P.L.U. 1ER AVIS

Par arrêté n° - en date du 23 juillet 2026, M(me) le(la) maire de Commune d'Aincourt, responsable du projet, a ordonné l'ouverture et l'organisation d'une enquête publique sur la révision des dispositions du Plan Local d'Urbanisme.

A cet effet Monsieur Christian OUDIN a été désigné(e) par M. le Président du Tribunal Administratif en tant que Commissaire Enquêteur.

L'enquête publique se déroulera du 28 septembre 2026 à 9h00 au 28 octobre 2026 à 12h00 à Mairie 4 rue d'Arthies 95510 AINCOURT aux horaires d'ouverture de la mairie.

Le dossier d'enquête publique sera consultable à Mairie 4 rue d'Arthies 95510 AINCOURT ainsi que sur le site internet <https://www.aincourt.fr/>.

Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance du dossier du Plan Local d'Urbanisme et consigner ses observations et propositions sur le registre

d'enquête ou les adresser par écrit au Commissaire Enquêteur à Mairie 4 rue d'Arthies 95510 AINCOURT ou par voie électronique sur le registre dématérialisé sur le site internet <https://www.aincourt.fr/> ou sur le courriel mairie@aincourt.fr de la collectivité.

Le Commissaire Enquêteur sera présent à Mairie 4 rue d'Arthies 95510 AINCOURT

Mercredi 30 septembre de 9h00 à 12h00

Vendredi 16 octobre de 9h00 à 12h00

Mercredi 28 octobre de 13h00 à 16h00.

Son rapport et ses conclusions seront transmis à M(me) le(la) maire de Commune d'Aincourt dans le délai d'un mois à compter de la date de clôture de l'enquête et tenus à la disposition du public à 4 rue d'Arthies 95510 AINCOURT et sur le site internet de la collectivité pendant une durée d'un an à compter de la date de la clôture de l'enquête

A l'issue de la procédure et au vu des conclusions émises par le commissaire enquêteur la collectivité organisatrice sera amenée à se prononcer par délibération sur la révision du Plan Local d'Urbanisme.

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.

Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

Cette annonce d'enquête publique 1er avis paraîtra :

Date	Support	Département
Le 7 septembre 2026	Le Parisien (support papier)	95 - VAL D'OISE
Date	Support	Département
Le 9 septembre 2026	La Gazette du Val d'Oise (support papier)	95 - VAL D'OISE

David CANTARERO
Directeur de Médialex

